sed refuse de se laisser lier les mains

SUD développe son action en fonction des seuls intérêts du monde du travail, quel que soit le pouvoir en place. Pour nous, ni une profession. À ce titre, nous refusons de bénéficier faire du syndicalisme est un choix non un plan de carrière, d'avantages particuliers liés à notre activité syndicale.

sud un syndicat indépendant mais pas neutre

La défense des salarié-es ne s'arrête pas une fois franchie meur-euses, les sans droits, pour l'égalité des hommes et des femmes, contre le racisme et l'extrême droite ou pour la porte de l'entreprise. C'est pourquoi nous participons aux mobilisations pour défendre les services publics, les chôune " autre mondialisation ".

C'est aussi pourquoi nous appartenons à l'Union Syndicale Solidaires qui avec ses 90000 adhérent-e-s regroupe des syndicats de tous les secteurs professionnels.

Pourquoi un bulletin d'adhésion?

hésion au bas de nos tracts et nous continuerons à le faire. Vous avez aujourd'hui l'occasion de voir à quoi il ressemble, profitez en bien, cela ne se reproduira pas souvent. Cette formule aidera peut-être quelques un-e-s d'entre vous à Nous avons fait le choix de ne pas mettre de bulletin d'adfranchir le pas. Sachez que nous avons besoin de vous.

Et maintenant? Convaincu-e?

Après avoir rempli votre bulletin transmettez-le à :

Activité ou fonction

Qualification/grade

72.1975	##N24	-	divelop	-		-41°C, 5,0	-			-	
E .	- 800			FROM	.795	0.000	7202	200	-	9500	7
											2000
											I
I											
100											VGII O
ı											
H											•
N.											Ī
2000											BEARING
											į
200											
											į
Ī											
-											ï
											i
RAMA											i
L	2000			-As	San .		-		mile.	-	

Faites une jolie boulette et visez bien la poubelle. Pas convaincu-e?

N° tel perso

N°tel prof.



E E	d'adhésion (Sometimes of the second
Vom Ame/Mile/Mr	Prénom	700
Adresse personnelle		
Date de naissance		7410
- - - - - -	Date d'entrée	ée
Direction (si La Poste	direction (si La Poste ou France Télécom)	
intreprise / Filiale		

Temps partiel (heures ou %) Signature Indice ou salaire brut Type de contrat (CDI, CDD, etc.)



A life avant d'ouvrir

Si vous n'aimez pas les syndicats ce n'est pas la beine Jetez ceci directement dans la première corbeille venue, vous en général, et SUD en particulier, gagnerez du temps.

Pour les autres, merci de prendre le temps de lire ce qui est

Solidaires Sanichilos

Trois bonnes raisons d'adhérer à *Sud*

1 Adhérer pour quoi faire?

On entend souvent dire "que font les syndicats?". Mais qui sont celles et ceux qu'on appelle "les syndicats", celles et ceux qu'on voit distribuer des tracts ou animer des heures d'information syndicales? Ce sont des collègues qui ont choisi de s'investir dans une organisation syndicale pour y représenter le personnel. Mais ils ne sont rien sans les adhérents-es avec qui ils sont en contact régulier dans les services pour être informés de ce qui s'y passe.

2 Adhérer pour quoi faire?

Comment peut-on être réellement indépendant sans indépendance financière? Être adhérent-e et donc payer une cotisation, c'est agir pour une plus grande indépendance de cette organisation vis-à-vis du patron.

3 Adhérer pour quoi faire?

Les syndicats les plus puissants en France sont ceux des "Patrons". Plus de 80 % d'entre eux sont syndiqués au MEDEF ou ailleurs. Face à cela, moins de 10 % des salarié-e-s sont syndiqué-e-s.

Pourtant, les attaques se multiplient. Soyons plus nombreux et nombreuses pour nous défendre et arracher de nouveaux acquis. Le syndicat est un outil pour organiser les salarié-e-s, leur permettre de confronter leurs idées, construire le rapport de force, mobiliser et gagner: le retrait du CPE en est un bel exemple!



Trois mauvaises raisons de ne pas adhérer à **Sud**

1 "C'est cher

La cotisation à SUD est de l'ordre de 0,7 % du salaire brut et est déductible directement de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %.

Les cotisations nous servent:

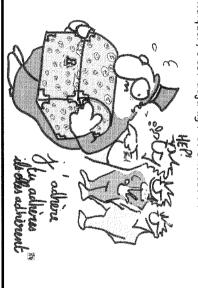
- à la publication de tracts, brochures, journaux
- aux actions, manifestations, solidarités financières
- l à la formation des adhérent-e-s
- aux recours juridiques
- à l'organisation des élections professionnelles
- aux rencontres nationales ou formations des représentant-e-s ou élu-e-s CE, DP, CHS-CT, DS, CAP/CCP...

2 "Si j'adhère, je perds ma liberté"

SUD est une mosaïque d'adhérent-e-s très divers-e-s de toutes origines et convictions différentes. Chaque adhérent-e garde son indépendance et son autonomie, sans aucune contrainte. Pour les inquiets, la démission est un acte aussi simple que l'adhésion. Par ailleurs, sommes-nous réellement libres? Nos employeurs, eux, nous organisent et réorganisent sans cesse et sans notre avis... Autant le faire également de notre côté en se syndiquant.

3 "Pour moi adhérer, c'est s'investir à fond'

Adhérer à un syndicat ne signifie pas d'être obligé à participer à quoi que ce soit. Payer sa cotisation est déjà un acte important qui permet à une association de vivre. Se syndiquer, c'est déjà agir et s'investir!



Pourquoi **Scot** plutôt qu'un autre syndicat

SUD s'est construit en 1989 autour des trois lettres S, U et D

Solidaires dans et à l'extérieur de l'entreprise

Unitaires car nous considérons qu'il faut toujours favoriser l'unité des salarié-e-s et de leurs organisations pour lutter efficacement. Le mouvement social contre le CPE en est la parfaite illustration. L'unité est un élément majeur de la victoire.

Démocratiques dans l'organisation syndicale en respectant les choix et orientations de chacun-e mais aussi dans les luttes qui doivent être "maîtrisées" par celui qui est le premier acteur: le personnel. Un syndicat n'est pas une PME mais un outil au service des travailleur-se-s, et non de sa propre boutique syndicale.

SUD fait confiance au personne

Pour que le personnel se forge sa propre opinion, nous séparons l'information de nos analyses. En attestent les brochures reprenant le texte intégral des accords d'entreprise avec nos commentaires en parallèle.

SUD n'est pas une boutique syndicale soignant sa clientèle

On ne vous obligera jamais à prendre une carte, ni avant de vous défendre, ni après. Nous préférons vous convaincre de notre action plutôt que vous cotisiez pour services rendus. Les adhérent-e-s qui souhaitent participer à des réunions avec d'autres col-

lègues bénéficient d'une information supplémentaire (journaux, fiches techniques) et de formations organisées par notre institut.

